

Exposé du Professeur Philippe RACINET – AGO du 24 août 2019

(P1) Cette année, trois secteurs ont été abordés : la cave du grand bâtiment XVIIIe s. ; le cloître et la partie orientale du chevet de l'église.

(P2) Pour la cave, le déblaiement des remblais du XIXe s. a été effectué à la pelle mécanique. A l'issue de ce décapage, un nettoyage des structures a permis de comprendre la configuration de ce sous-sol monumental. Un large escalier, accolé au mur oriental du grand bâtiment, permettait un accès direct depuis le rez-de-chaussée.

Dans le secteur du cloître, nous avons procédé à la fouille des sépultures non encore traitées ainsi qu'à l'analyse des structures construites.

(P3) La grande fosse, creusée dans le rocher à l'entrée de l'église, a révélé deux creusements successifs. Une première fosse contenait deux cercueils ; (P4) le plus ancien hébergeait un squelette avec une bulle pontificale de Clément VII au niveau de sa poitrine (P5 à 7).

(P8) Dans la galerie nord du cloître, la purge d'une sépulture a permis de retrouver, dessous, une fosse d'inhumation arasée contenant des ossements en place (P9). Cette dernière est décalée de 0,35 m par rapport au mur bahut, contrairement aux autres sépultures. Sa position pourrait constituer un indice révélateur d'un aménagement construit légèrement différent de l'existant, correspondant au monastère de la fin XIIe s. et dont on peine à retrouver les traces.

(P10) En ce qui concerne l'étude des structures construites, le parement nord du mur bahut a été entièrement mis au jour parfois en surcreusant l'arène. Trois fosses (une grande, une petite P11 et une évasée) ont été grossièrement comblées avec des blocs de granit pour asseoir le mur. Aucune phase antérieure de construction n'a pu être repérée, sauf peut-être dans la partie orientale (P12). En effet, on y note trois assises de fondation implantées à travers l'arène en tranchée droite (mortier débordant). Les blocs taillés, sans réemploi, sont bien assisés, ce qui constate avec le désordre des autres parties.

(P13) Le contrefort épaulant la galerie nord à l'ouest repose sur une structure maçonnée, plus longue et plus large, qui dispose d'un appareillage et d'un mortier différents. Aucun élément stratigraphique ne permet de savoir si cette structure est antérieure ou contemporaine du contrefort. (P14) Elle recoupe une fosse remplie de terre noire, contenant du mobilier céramique ancien (XIIe-XIVe s.) ainsi que trois monnaies médiévales (XIIe-XIIIe s.).

(P15) Une autre fosse dans la cour a été entièrement fouillée. Profonde de 0,70 m, sa forme est ovalaire. Elle a été recoupée par la fosse d'implantation du contrefort épaulant la galerie nord à l'est, à l'endroit d'une petite tranchée creusée dans l'arène et aboutissant dans la fosse. Si le comblement de cette fosse contenait du mobilier céramique médiéval et moderne, on y a également retrouvé quelques tessons alto-médiévaux.

(P16) Une étude précise du mur situé au centre de la cour de cloître a permis de déterminer son implantation à travers l'arène en tranchée droite (P17). Ce mur, dont la fonction interroge toujours, vient s'accoler proprement au mur bahut oriental (P18 et 19), lequel est fondé sur deux assises supplémentaires avec un appareillage différent (P20).

Contrairement à ce qui avait été noté en 2018 (P21), le contrefort épaulant la galerie orientale du cloître n'est pas recoupé par le mur « mystérieux » mais structurellement associé à lui.

(P22) Au nord de ce dernier, la fouille du remblai déposé sous le dallage de la cour a révélé un aménagement construit du rocher, de forme rectangulaire. (P23) Il ressemble à un ancien contrefort mais fortement désaxé par rapport à l'orientation générale du cloître. C'est sur cette structure que repose un massif de maçonnerie dont la fonction reste indéterminée.

(P24) Au niveau du bâtiment oriental, le mur ouest-est situé dans le prolongement du mur de même direction placé dans la cour, est fondé très profondément (P25) : mur porteur.

(P26) A l'entrée de la chapelle latérale au chevet, le chaînage de seuil dispose de trois assises reposant sur le rocher en place (P27). Il est solidement accolé au mur gouttereau sud de l'église. Les fondations de ce dernier viennent s'appuyer sur le rocher, avec des blocs bien taillés dont un, au moins, est un réemploi (présence d'enduit peint). Si cet ensemble paraît très bien construit, le mur mitoyen de la chapelle et du bâtiment oriental est de construction plus désordonnée.

(P28) Le secteur du chevet a fait l'objet de toute notre attention de la campagne. Un décapage mécanique des remblais de terrassement d'époque moderne a permis une extension de la zone de fouille vers l'est et vers le sud. Ces remblais contenaient, outre de la céramique et quelques monnaies du XVIIe s., deux dalles funéraires, dont une richement décorée, et un élément de statuaire en calcaire de la fin du Moyen Age. (P29 à 32 ; P33 et 34)

(P35) Nous avons pu étudier l'agencement du rebord primitif du promontoire, l'implantation des fondations du chevet sur ce rebord aménagé, une importante zone de cimetière et, certainement associée à elle, une imposante structure maçonnée.

(P36) Le rebord du promontoire présente une très forte pente de direction sud-ouest/nord-est. (P37) A l'origine, ce versant était recouvert d'arène, elle-même surmontée d'une couche organique. Aucun mobilier n'y a été retrouvé. (P38) En revanche, le sommet du rocher n'était pas recouvert par ces éléments (arène et terre organique), ce qui s'explique par leur purge lors de la construction du chevet et de sa chapelle.

(P39) Les fondations du chevet sont construites en fonction d'une fracture latérale, qui a été en partie retaillée. (P40) Reposant directement sur le rocher purgé de son arène, elles ne comportent aucun réemploi et se trouvent renforcées, au sud et en limite de fracture, par un contrefort.

(P41) La zone cémétériale est recoupée par une tranchée nord-sud d'époque moderne, difficile à repérer, dans laquelle les ouvriers de la terrasse ont jeté l'une des deux dalles funéraires. (P42) Le cimetière pourrait fonctionner du XIIIe au XVe s., comme le montrent divers indices : monnaies, céramique, datation par radiocarbone. Il est implanté sur une terrasse anthropique plus basse et plus courte que l'actuelle. Il comporte deux horizons. (P43) L'horizon supérieur est composé de cercueils en pleine terre et concentré dans la partie la plus orientale et, donc, la plus éloignée du chevet (P44). Dans la zone sud-est, des ossements épars et des inhumations perturbées indiquent une forte activité funéraire (P45 et 46), certainement lors du dernier temps de fonctionnement du cimetière. (P47) L'horizon inférieur, à l'ouest et donc au plus près du chevet et de sa chapelle, comporte une série de tombes bâties sur trois rangées alignées selon une direction nord-ouest/sud-est. Une quatrième rangée, parallèle aux autres du côté est, n'est composée que de cercueils en pleine terre. Parmi les rangées de tombes bâties, on note toutefois quelques sépultures en pleine terre. La particularité de ces tombes est la présence systématique d'une fiole en plomb déposée sur le thorax ou près de la tête de l'individu inhumé (P48 à 50 ; P51 à 56). La terre de cimetière, assez homogène, contenait peu d'ossements épars, quelques tessons de céramique, dont un hypothétique couvercle d'encensoir (P57), des fragments de plomb (P58), quelques épingles de linceul et des objets décorés en métal cuivreux (P59 et 60).

(P61) Une puissante et harmonieuse construction parallélépipédique (5,20 x 2,45 m) est implantée dans le cimetière (P62), en fonction de la pente du versant. (P63) Parfaitement appareillée et sans aucun réemploi, elle se trouve à 6 m du chevet, légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'axe de l'église. (P64) La structure est pleine avec un blocage de petites et moyennes pierres. A défaut d'autres interprétations crédibles, elle est interprétée comme la base d'une lanterne des morts, dont deux sont signalées par Pardoux de la Garde au XVIe s.

(P65) Enfin, une journée pluvieuse (la seule de la campagne !) a été employée pour débiter un sondage manuel, perpendiculaire à l'axe du bâtiment sud. Il a permis de déterminer les murs nord et sud de ce bâtiment, une fenêtre (P66) dans le mur sud ainsi qu'un dallage (P67) à l'emplacement supposé du cloître. La présence d'une hypothétique fenêtre laisse supposer que le bâtiment sud a conservé son sol de rez-de-chaussée.

Perspectives 2020 (P68)

- Extension de la zone de fouille à l'est et au sud du chevet, afin de cerner toute l'emprise du cimetière.
- Ouverture d'une nouvelle aire de fouille à l'ouest de la route, nécessitant l'abattage de quatre arbres et un décapage mécanique d'une trentaine de centimètres à l'emplacement du cloître. L'opération nécessitera une évacuation des terres sur la terrasse sud intermédiaire. Par ailleurs, une détermination de toutes les structures en élévation se fera manuellement par une dévégétalisation complète des zones susceptibles de les comporter.

Répondant à une demande spécifique de la DRAC, nous avons initié une recherche pluridisciplinaire sur la plus importante des granges de la franchise de Grandmont, Le Coudier (P69 et 70) :

- archéologie du bâti (relevés graphiques et photographiques P71 et 72, analyse commentée P73, sondage archéologique P75), pour comprendre l'organisation de la grange et appréhender ses phases de fonctionnement ;
- archéologie extensive et paléo-environnementale, pour évaluer son impact territorial, cerner ses fonctions et ses liens organiques avec l'abbaye, située à moins d'une heure de marche ;
- recherche historique et documentaire approfondie.

Rappelons enfin qu'un relevé LiDAR de l'ensemble de la franchise de Grandmont, financé par la DRAC, est prévu à l'automne.

Et pour terminer, toujours autant de visiteurs enthousiastes (P75).

Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre attention et de votre soutien (P76).